

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charles Armengaud, 11 juillet 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#) est destinataire de cette lettre
[Potel](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation3 p. (446r, 447r, 448v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Charles Armengaud, 11 juillet 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34264>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 juillet 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Bellamy](#)
- [Potel](#)

Lieu de destination 29, boulevard de Strasbourg, Paris

Description

Résumé Godin confirme à Armengaud que l'addition qu'il veut prendre se rattache à son brevet comme suite de la même expérience industrielle. Il lui rappelle qu'il a pris une patente en Angleterre et un brevet en Belgique pour le même objet et lui demande s'il doit faire quelque chose en Belgique où, depuis le traité de commerce, il trouve avantage à expédier les produits fabriqués en France, mais où il possède un four à émailler qui peut lui permettre de mettre en pratique le procédé visé par l'addition. Il joint à sa lettre la description à joindre à la demande du certificat d'addition, copiée à la suite de la lettre et intitulée « Demande d'un certificat d'addition au brevet de 15 ans que j'ai pris le 10 février 1862 pour l'application instantanée d'émaux de différentes couleurs sur une même pièce de fonte ».

Notes Le brevet du 10 février 1862 dont il est question dans la lettre a pour intitulé « Procédé de décoration de la fonte de fer imitant les marbres, bois, pierres fines, etc., et ses applications industrielles et commerciales » (voir en ligne :

<http://bases-brevets19e.inpi.fr/Thot/FrmFicheDoc.asp?idfiche=203680&refFiche=105606&baseCindoc=THOTDESC>, consulté le 5 juin 2022).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Royaume-Uni](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Armengaud, Charles (1813-1893)

Genre Homme

Pays d'origine Belgique

Activité

- Ingénieur
- Presse

Biographie Ingénieur français né en 1813 à Ostende (Belgique) et décédé en 1893 à Paris. Il fonde avec son frère aîné Jacques Armengaud la revue *Le Génie industriel* (Paris, 1851-1871). Godin écrit à Charles Armengaud ou Armengaud jeune en 1862, 1863 et 1864 au 23, boulevard de Strasbourg à Paris.

Nom Potel

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

Biographie Propriétaire d'une fonderie à Amiens (Somme) puis candidat à l'emploi de directeur de fonderie dans l'usine de Guise des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en 1861. Il réside alors au 15, rue des Canettes à Amiens (Somme).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Liège le 11 juillet 1745

Monsieur le Baron

l'addition que j'ai à faire à mon
brevet déjà rattaché complétement est la
suite de la question industrielle qui la pose
et my a uneuse difficulté dans le rapport
vous savez que j'ai pris patience en Angleterre
et Bruxelles en Belgique pour le même objet
avoue que faire quelque chose pour cela
en Belgique je possède un établissement
mais depuis le traité de commerce j'ai
avantage à expédier mes produits de
France, au nom de la loi belge la
procuré doit être fait cette moitié qui doit
se pratiquer au moins attendre que l'autre
me demande la moitié en pratique qui est
aussi q' être fait puisque j'ai un four à
émailler dans mes ateliers près Bruxelles
je vous joins ci-joint sa description
à faire à ma demande dont je vous
prie de me justifier le dépôt sans tarder
Veuillez agréer Monsieur mes respects

Godin

447
Demande d'un certificat d'authenticité
au brevet de 17 ans que j'ai pris
le 10 février 1662

pour l'application instantanée
de diverses couleurs sur
une même pièce de fonte

La description jointe à ma demande
de brevet du 10 février 1662 contient les moyens par lesquels
je suis parvenu à recouvrir la fonte de diverses couleurs
sur toutes les formes possibles. en employant par
soi-même les émaux, et que ne permettent pas
les autres moyens usités, les peintures liquides employées
à cet usage ne peuvent guère se poser que sur
des surfaces planes et unies. mais les procédés que
je viens d'indiquer offrent l'application de
couleurs ayant une telle couleur de fond, soit
blanc, bleu, rouge, vert, violet ou suivant la
couleur de l'émail employé. soit par application
au pinceau que j'indique ensuite comment
peignons les tons variés que permettent les
couleurs visibles sur ces vernis de fonte
de façon à arriver à toutes sortes de décoration
de pierres fuit mais lorsque il s'agit d'un
assemblage varié de couleurs et matières
comme sont par exemple certains marbres
blanches et les granits, cela donne lieu à un
travail long et continu que je suis parvenu
à remplacer par une couleur préparée
instantanément sur la fonte chauffée au rouge.
Le procédé consiste à réduire les émaux en grains
d'une grosseur proportionnelle à l'indice des vitres

344
couleurs que l'on doit obtenir sur l'ouest de la
pièce et de les mitanger dans les proportions
propres a' obtenir les nuances que l'on doit émitte
sur le tableau et moult que l'on doit produire.
l'ouest préparer ainsi en granules combustibles
on le met dans des cibles ou tamis percés
de trous d'une grande proportion aux
granules de l'ouest,

la partie de l'ouest a' émailler doit subir les prépara-
tions et être chauffé au feu de mouselle comme il
est dit dans mon écrit un fois rouge on la
sort de la meule l'on agite aussitôt les cibles
ou tamis contenant les granules d'ouest de l'ouest
a les reporter combustiblement sur la partie. les granu-
les s'attacheront a la surface l'on remet ensuite a la
mouselle et l'ouest se fendant sur la partie produis des
trous en mouselle ou des nuances dont la variété
a pour limite a servir faire de pierre qui caute.
le plus souvent pour faciliter les granules a s'attacher
a la partie l'on fait fondre dessus un léger vernis
d'ouest par une première mise au four et l'on
opère ensuite pour les granules

la variété des trous dans les cibles ou pierre
approuveront contribuer a parer une sur la partie
les couleurs et a les distancer dans diverses proportions
en même temps que la grosseur des granules et l'ouest
l'ouest ^{en posant} permettre, nuancer les diverses effets produits par
a grosseur